



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Accusé de réception en préfecture
09 1-219102233-20241002-VI-DEC-2024-092-DE
Date de télétransmission : 07/10/2024
Date de mise en ligne : 07/10/2024

Date de convocation : 25 septembre 2024

Délibération n° VI-DEL-2024-092

Date d'affichage : 25 septembre 2024

Nombre de membres en exercice : 55

Présents : 23

Votants : 30

Objet : Subvention exceptionnelle au titre de l'année 2024 à l'association Radio Club du Sud-Essonne

L'an deux mille vingt-quatre, le 02 octobre à 19 heures 45, le Conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni à la salle du rez-de-chaussée de la Maison des Services Publics Municipaux – 12, Carrefour des Religieuses – 91150 ETAMPES, sous la présidence de Mme Marie-Claude GIRARDEAU, 1^{ère} Adjointe au Maire,

ETAIENT PRESENTS :

Mme	Marie-Claude	GIRARDEAU	1 ^{ère} Adjointe au Maire
M.	Fouad	EL M'KHANTER	2 ^{ème} Adjoint au Maire
Mme	Elisabeth	DELAGE	3 ^{ème} Adjointe au Maire
M.	Gilbert	DALLERAC	4 ^{ème} Adjoint au Maire
Mme	Françoise	PYBOT	5 ^{ème} Adjointe au Maire
M.	Gérard	HEBERT	7 ^{ème} Adjoint au Maire
Mme	Sana	AABIBOU	8 ^{ème} Adjoint au Maire
M.	Jean-Michel	JOSSO	9 ^{ème} Adjointe au Maire
M.	Joël	NOLLEAU	Conseiller municipal
M	Mostefa	GHENAIM	Conseiller municipal
Mme	Paola	LEROY	Conseillère municipale
M.	Patrick	JULISSON	Conseiller municipal
M.	Dramane	KEÏTA	Conseiller municipal
M.	Mehdi	MEJERI	Conseiller municipal
Mme	Fatos	KEBELI	Conseillère municipale
M.	Olivier	SIGMAN	Conseiller municipal
M.	Gilles	BAYART	Conseiller municipal
Mme	Virginie	TARTARIN	Conseillère municipale
M.	Matthieu	HILLAIRE	Conseiller municipal
Mme	Camille	BINET-DEZERT	Conseillère municipale
M.	Jacques	CORBEL	Conseiller municipal
Mme	Maryline	COMMEIGNES	Conseillère municipale
M.	Tarik	MEZIANE	Conseiller municipal

ETAIENT ABSENTS REPRESENTES : M. Franck MARLIN représenté par Mme Marie-Claude GIRARDEAU, M Joseph ZOGBA représenté par M Dramane KEÏTA, Mme Claude MASURE représentée par Mme Françoise PYBOT, Mme Maraïm SY représentée par M. Fouad EL M'KHANTER, Mme Emmanuelle ROYERE représentée par Mme Virginie TARTARIN, Mme Isabelle TRAN QUOC HUNG représentée par M Tarik MEZIANE, M Maxime MARCELLIN représenté par Mme Camille BINET-DEZERT.

ETAIENT ABSENTS : Mmes Sabah AïD, Kadiatou LY, Nathalie PABOUDJIAN, MM Franck COENNE, Grégoire TURLOTTE.

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Françoise PYBOT

Le Conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la demande de l'association en date du 9 septembre 2024,

Vu l'avis de la commission de stratégie financière et fonctions support en date du 24 septembre 2024,

Considérant qu'il convient d'attribuer une subvention complémentaire à l'association RADIO CLUB DU SUD ESSONNE pour l'aider à financer, en partie, les frais liés à l'acquisition de matériel.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Accorde une subvention complémentaire d'un montant de 800 € à l'association RADIO CLUB DU SUD ESSONNE

Pour le Maire empêché
Marie-Claude GIRARDEAU
1ère Adjointe au Maire



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de 2 mois à compter de sa publication :07 OCT. 2024..... et de sa réception par le représentant de l'Etat.